

Monsieur,

Je suis extrêmement préoccupé(e) par les conséquences terribles qu'entraîne pour la santé des habitants de Bhopal, en Inde, la présence de l'usine de pesticides désaffectée, qui appartient à l'entreprise Union Carbide.

Cette usine pollue l'environnement depuis plus de trente ans. Après la catastrophe de 1984, qui a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes, Union Carbide a abandonné le site sans l'avoir assaini. L'entreprise a ainsi laissé derrière elle des quantités considérables de déchets toxiques. Des stocks de polluants, qui nuisent à la santé des personnes vivant dans le secteur, continuent de contaminer l'eau et les terres dont la population de la région est tributaire.

Selon de nombreux témoignages, des polluants ont été détectés dans des légumes cultivés à proximité de l'usine, ainsi que dans des échantillons de lait maternel prélevés sur des femmes de Bhopal. L'eau a été jugée non potable mais, en l'absence d'autres sources d'approvisionnement, la plupart des habitants continuent de la boire.

Aucune mesure sérieuse n'a jamais été prise pour nettoyer le site. Je vous demande donc :

- de veiller à ce que le site de Bhopal et ses environs soient correctement décontaminés dans les plus brefs délais, à ce que l'eau des nappes phréatiques soit assainie et à ce que les stocks de substances toxiques et de produits dangereux abandonnés surplace par Union Carbide après son départ soient enlevés ;
- de collaborer pleinement avec les personnes chargées d'évaluer la nature et l'étendue des effets nocifs, pour la population et l'environnement, des polluants et des déchets abandonnés sur ce site ;
- de faire en sorte que Dow Chemical accorde sans délai une réparation intégrale, sous forme de restitution, d'indemnisation et de réadaptation, pour les dommages que la contamination de ce site continue de causer aux personnes et à l'environnement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.